

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.

- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

MOUVEMENT RELIGIEUX PARALLÈLE A LA CROISADE.

(TIRÉ DE L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE DE NISMES.)

«Il importe qu'on en soit convaincu, au douzième siècle les institutions monastiques revêtent plus spécialement un caractère social. La croisade suscite une foule d'établissements philanthropiques. Alors prennent naissance les chevaliers de Sainte-Catherine du Mont-Sinaï, les chevaliers de Montjoie, les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, les chevaliers du Saint-Sépulchre, les chevaliers Teutoniques, les chevaliers du Temple, qui tous ont pour but la défense de l'Orient chrétien ou la protection des pèlerins. Mais la lutte contre le monde mahométan est double : la croisade espagnole, dont l'importance est signalée par les victoires du Cid, exige aussi un déploiement de force et de charité. Soit la règle de Cîteaux se forment les ordres militaires de Calatrava, 1147 ; d'Alcantara, 1156 ; d'Aviz, 1163 ; de l'Aile de Saint-Michel, 1167 ; de Saint-Jacques de l'Épée, 1170. Saint-Bernard, qui avait dicté les statuts du Temple, était digne d'animer de son esprit cette héroïque réaction. Ne nous étonnons pas si tant de glorieuses milices combattent sous sa bannière ; pendant plus d'un siècle elle doit marcher à la tête de l'Europe. O la rencontre jusqu'au fond du Nord, dans les contrées de la Baltique, qu'elle cherchait alors à conquérir à l'Évangile et à la civilisation. En 1148, Alphonse Ier déclare son royaume de Portugal feudataire de l'abbaye de Clairvaux. Ces grands ordres qui adoptaient ainsi la charité de charité avaient une bien noble mission, celle de défendre la foi contre les Maures, de protéger les faibles, de prendre sous leur patronage les pèlerins.

«A cette époque se développe, en faveur de ces derniers, tout un système de bienfaisance. Il n'est pas inutile de remarquer qu'un assez grand nombre de monastères sont fondés dans des gorges dangereuses, dans les lieux jusque là fréquentés par des voleurs. Ainsi Aroise, ainsi Prémontré, ainsi Clairvaux, Cîteaux, la Chartreuse, la Trappe, etc. Pourquoi choisir de pareils déserts ? Était-ce uniquement pour rencontrer la solitude intérieure, le calme de l'âme ? Non, certes ; on voulait encore établir sur les routes des espèces de stations où le voyageur trouverait asile et sécurité. On ne peut s'empêcher de reconnaître cette intention dans la fondation de l'hôpital d'Aubrac, situé près de Rodez, sur une rude et haute montagne, souvent inaccessible, à cause des neiges et des brouillards. Là, un vicomte de Flandre, revenant de Saint-Jacques-de-Compostelle, tomba dans une embuscade ; et, pour accomplir un vœu, bâtit, en 1120, une église à la sainte Vierge. On y voyait des apôtres pour le service divin, des chevaliers pour escorter les pèlerins et donner la chasse aux brigands, des frères pour soigner les malades et les pauvres, des fermiers pour cultiver les terres. Un grand pape, Alexandre III, ne dédaigna pas de se faire enrôler dans cette sainte milice. Voilà un exemple pris entre beaucoup d'autres. Combien d'hôpitaux de ce genre se formèrent dans ce siècle qu'on a si injustement taxé de barbare ! Parlerons-nous des moines du mont Saint-Bernard ? Qui ne sait les prodiges de charité qu'ils ont réalisés ? Ici, ce sont les religieux de Saint-Antoine de Vieuzis qui se consacrent au soulagement des malheureux atteints du feu sacré. Là, ce sont les chevaliers de Saint-Jean et de Saint-Lazare-de-Jérusalem qui soignent les malades et hébergent les pauvres. A Roncevaux, ce sont des chanoines qui, dans un défilé couvert de neiges et peuplé de bêtes féroces, attendent les pèlerins de Saint-Jacques, et donnent quelquefois l'hospitalité, pendant une seule année, à vingt mille voyageurs. Dans les montagnes d'Oca, c'est Saint-Jean de l'Orue qui construit une maison semblable. A Montpellier, des religieux du Saint-Esprit se dévouent aux infirmes et aux enfants trouvés. A Beauvais, des moines ; à Abbeville, de pieuses femmes prennent soin de l'humanité souffrante. A Paris, un hôpital de Saint-Gervais est destiné aux passans et aux pauvres pèlerins ; un hôpital de Sainte-Opportune reçoit les malades. Puis ce sont des Hôtels-Dieu, des Filles-Dieu, des Enfants-Dieu ! O merveilleux de l'âge héroïque chrétien, qui pourrait suffire à vous raconter ? Ce n'est pas assez de protéger et de soulager ; le Christ nous a aimés jusqu'à la mort de la croix.

«Au onzième siècle, on avait vu un évêque de Girone offrir au pape Jean XIX de racheter à ses dépens trente captifs des mains des Sarrazins, et un abbé de Saint-Victor de Marseille délivrer, en Espagne, des chrétiens enlevés par les pirates. Au douzième ainsi qu'au treizième siècle, ce sont des centaines, des milliers d'hommes qui, sous le nom de Pères de la Mer-ci et de Trinitaires, courent les plus affreux dangers, exposent leur vie pour

aller en Afrique ou en Orient négocier la liberté de leurs frères. Un Provençal et un Languedocien, Saint-Jean de Média et Saint-Pierre-Nolasque, apparaissent comme les fondateurs de ces deux ordres, dont la charité devait atteindre le sublime du dévouement. Dans l'espace de quatre siècles, les Trinitaires ont racheté trente mille esclaves ! Qu'il est beau, ce Saint-Jean revenant de Tunis avec trois cents captifs dont il a payé la rançon ! Son vaisseau, sans voiles et sans gouvernail, est sur le point de s'abîmer dans les flots. Mais lui, plein d'une magnifique résignation, le crucifix à la main, il chante des psaumes ; sous les hospices de Dieu, il arrive au port d'Ostie.

«Et ce berger, Saint Benezet, dont Avignon possède les dépouilles, n'a-t-il pas, lui aussi, bien mérité de la société et de nos provinces particulièrement, en instituant son ordre éminemment civilisateur ? A qui appartient la gloire d'avoir ouvert des routes sur nos grands fleuves, d'avoir établi des bacs sur nos rivières, sinon aux frères pontifes ? Ne sont-ce pas eux qui, en construisant des ponts sur le Rhône et la Durance, ont donné l'exemple ? N'est-ce pas à leur imagination qu'au treizième siècle les habitans de Saint-Saturnin-du-Port bâtirent, avec les aumônes de la chrétienté et le secours des moines de Cluni, ce merveilleux pont Saint-Esprit, qui ferme notre diocèse ? Et là même, sur cette limite, les fils de Saint-Benezet n'eurent-ils pas un hôpital ?

«Que sera-ce si, à côté des bâtisseurs de ponts, nous plaçons les bâtisseurs d'églises ? Si quelque chose peut donner une idée de cette époque, ce sont les innombrables édifices dont elle a couvert l'Europe. On a peine à concevoir aujourd'hui que, sans les ressources d'un budget, on ait élevé ces gigantesque monumens. C'est qu'alors il y avait la foi. Selon la parole de l'Évangile, elle transportait réellement les montagnes ; car elle transportait leurs flancs de marbre et de granit en magnifiques cathédrales. Qu'on ajoute maintenant les bâtisseurs de villes, et certes il ne manquent pas. Indépendamment de tant de monastères, qui furent le berceau de cités opulentes, combien d'évêques qui, comme saint Hugues de Grenoble, contribuèrent au développement, à l'agrandissement de leurs villes épiscopales ! Qui ne sait, par exemple, que ce fut un évêque de Comminges, saint Bertrand, un contemporain de Saint Grégoire VII, qui releva de ses ruines la vieille cité des Convennes ! Quelquefois c'était un simple prêtre qui jouait le rôle de fondateur. Ainsi saint Raymond, cet autre contemporain de Grégoire VII, chanoine à Toulouse, se signala par ses bienfaits, établit un hôpital, fit construire un pont et réparer la basilique de Saint-Sernin ; et la légende dit qu'il institua Jésus-Christ son héritier !

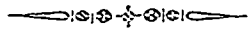
«Voilà les merveilles d'un siècle qui se faisait gloire de suivre la croix. Le corail qui l'avait donnée comme bannière à ceux qui allaient combattre les infidèles, l'avait donnée aussi pour asile aux malheureux : une croix trouvée sur la route assurait au criminel grâce de la vie, au nom d'un Dieu crucifié.

«Non, le siècle de Saint-Bernard, le siècle de la croisade et des troubles, l'âge d'or de la charité catholique n'est pas un siècle barbare. Voyez comme il est dominé par la force d'association. C'est trop peu de tant de sociétés philanthropiques dont nous avons constaté l'origine. Il donne encore naissance aux chanoines réguliers de Saint-Victor de Paris, de Prémontré, de Coimbre, de Roncevaux, de Montpellier, de Saint-Marc de Mantoue, de Saint-Martin d'Epervay, de Saint-Gibert de Sempringham. Il produit les florissantes congrégations de Savigny, de Cadoin, de Tiron, de Saint-Sulpice de Rennes. Il enfante les ordres de l'Ange, du Mont-Vierge, de Pulvino, des Guillemites et du Val-des-Choux (1). Où vit-on jamais un travail plus désintéressé, que dans cet ordre des Humiliés, qui, sous les auspices de Saint-Bernard, importa d'Allemagne en Italie, dans l'intérêt et au profit des pauvres, de si utiles manufactures de laine ? Comme le saint-simonisme a été impuissant, lorsque, de nos jours, il a tenté d'imposer au monde une semblable impulsion ? C'est qu'il n'appartient qu'à la religion catholique de présenter de pareils prodiges de charité ; c'est qu'elle seule peut enfanter des associations marquées au coin de sa grandeur et de son éternité. N'est-ce pas elle qui, dans cette solennelle époque de la croisade, a fait jaillir la liberté ? Que pouvait-on rapporter de plus précieux du tombeau du Christ ? Les puissans du siècle, les fiers Césars ont-ils jamais mené le monde, comme les Grégoire VII, les Urbains II, les Bernard, les Inno-

(1) Il est important de remarquer que la plupart des congrégations de cette époque ont pris naissance en France, d'où elles se sont répandues partout.

cent III? Longtemps avant que le roi Louis X vendit la liberté aux Français, le pape Alexandre III l'avait donnée à tous les chrétiens. On connaît le beau canon de 1167; il coïncide avec la révolution communale. Disons-le hautement, ne soyons pas ingrats, l'Eglise est l'auteur de la civilisation moderne; c'est elle en partie qui nous a fait ce que nous sommes. Dépouillé de l'unité qu'elle tint constamment en réserve durant l'anarchie féodale, elle la rendit à l'Europe lorsqu'elle fut capable de la défendre. Nos Etats, nos villes, notre civilisation, nos arts, notre agriculture; nous lui devons tout. Elle a fait l'éducation des peuples aussi bien que celle des rois: la liberté et la monarchie sont ses deux filles aînées. Elles nous allaient tout petits, elle guida nos premiers pas, elle fut la gardienne de notre enfance. Serions-nous assez oublieux pour ne pas entourer cette bonne vieille mère de nos hommages et de notre vénération, pour ne pas recourir à ses conseils, à son expérience? Ne doit-elle pas assister aux funérailles du monde, comme elle a assisté à sa naissance? Dieu l'a dit, les portes de l'enfer ne sauraient prévaloir contre son Eglise; il a été, il est, il sera avec elle jusqu'à la fin des tems.

«O sainte Eglise de Rome, tes Pontifes seront bientôt universellement proclamés les agens suprêmes de la civilisation, créateurs de la monarchie et de l'unité européennes, conservateurs de la science et des arts, fondateurs, protecteurs nés de la liberté civile, destructeurs de l'esclavage, ennemis du despotisme, infatigables soutiens de la souveraineté, bienfaiteurs du genre humain.



ETAT DES MISSIONS ET DU DIOCÈSE DE SAINT-LOUIS

(ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE) PENDANT L'ANNÉE 1840.

Le diocèse de Saint-Louis, Etat de Missouri, fut formé, en 1826, d'un démembrement du diocèse de la Nouvelle-Orléans. Mgr. Joseph Rozati, de la congrégation de la mission, né à Sora, dans le royaume de Naples, coadjuteur de la Nouvelle-Orléans, dès 1823, fut le premier évêque de Saint-Louis en 1829. Ce diocèse comprend les deux Etats du Missouri et d'Arkansas jusqu'à l'Océan-Pacifique, et qui contient un nombre très-considérable de nations ou tribus indigènes et sauvages qui vivent de la chasse et mènent la plupart du temps une vie errante. Parmi ces nations, quelques-unes ont déjà embrassé et professent la religion catholique; elles sont desservies par les missionnaires catholiques du diocèse de Saint-Louis, et en particulier par les Pères de la compagnie de Jésus, qui continuent avec la grâce de Dieu à conquérir une multitude d'âmes à la vraie foi. Ces nations parlent leurs idiomes particuliers; mais les 75,000 catholiques qui se trouvent dans le diocèse proprement dit, parlent généralement l'anglais: un assez grand nombre se sert de la langue française; d'autres parlent l'allemand: en sorte que les prêtres doivent prêcher en toutes ces langues. Il y a actuellement 77 prêtres, dont 95 de la congrégation de la mission, 23 jésuites, et les autres prêtres séculiers, de diverses nations, français, italiens, allemands, belges et irlandais. On compte en outre 11 clercs au séminaire du diocèse, 3 autres à la mission, et 19 chez les jésuites. Les prêtres de la mission ont un collège pour l'éducation des jeunes gens, un séminaire, un noviciat, cinq résidences et missions. Les jésuites ont aussi un collège, un noviciat, cinq résidences ou missions, et trois missions parmi les sauvages. Il y a encore dans le diocèse douze maisons religieuses de femmes, où se trouvent environ 125 religieuses; parmi ces maisons, trois sont occupées par les religieuses du Sacré-Cœur, deux par les sœurs de la Charité, quatre par les sœurs de Lorette, deux par les religieuses de Saint-Joseph, et la dernière est un monastère de la Visitation. Toutes ces religieuses se consacrent à l'éducation des jeunes filles; celles-ci sont au nombre de 244 pensionnaires, 70 orphelines, 379 élèves externes, en tout 690 jeunes filles. Les collèges et écoles de jeunes garçons comptent 345 pensionnaires, 69 orphelins et 232 externes; total, 640: ce qui donne en tout 1230 enfans des deux sexes qui reçoivent l'éducation; il y a une maison d'orphelins et un hôpital tenus par les sœurs de la Charité, et où l'on reçoit environ 1,200 malades chaque année. Il existe aussi une école de Sourds-Muets.

Dans le cours de l'année 1839, 289 protestans du diocèse de St-Louis ont embrassé la religion catholique: le nombre des conversions a dû être plus considérable encore pendant l'année suivante. Le baptême a été administré, dans la même année 1839, à 1,518 personnes, la confirmation à 684; 613 ont fait leur première communion. Il y a eu à peu près 10,000 communions pascales. Tous ces chiffres sont encore au-dessous de la réalité, surtout le dernier, un grand nombre de communions n'ayant point été enrégistrées.

Les Eglises achevées sont au nombre de 55: 20 sont en construction, et 20 autres seraient entreprises si l'on avait des fonds. L'évêque actuel de Saint-Louis, à son arrivée dans ce pays, en 1816, y avait trouvé 7 églises en bois, 4 prêtres, 7 ou 8,000 catholiques seulement; il n'y avait ni maisons religieuses, ni collèges, ni écoles catholiques, ni séminaires, etc. La ville de Saint-Louis qui compte aujourd'hui 34,000 habitans, dont 12,000 catholiques, en comptait à peine alors 4,000.

On comprend quels sacrifices il a fallu faire pour arriver à l'état actuel. La libéralité des fidèles de l'Europe y a eu la plus grande part. L'évêque s'est trouvé dans la nécessité d'emprunter pour faire face aux dépenses des con-

structions, des édifices aujourd'hui achevés, et cette dette pèse encore sur lui en grande partie. Bien plus, il lui faut poursuivre l'achèvement de divers travaux, particulièrement celui de l'église de la Sainte-Trinité et celui du séminaire diocésain à Saint-Louis, où l'ancienne cathédrale ne peut plus suffire à la population catholique. En attendant, il est obligé de laisser ces séminaristes aux Barrens, lieu situé à environ cent milles de sa résidence de Saint-Louis. Il y a en outre vingt églises à finir sur divers points du diocèse, et les catholiques sont trop pauvres pour en faire la dépense: il faudra ensuite les pourvoir d'ornemens et de vases sacrés ainsi que beaucoup d'entre celles qui sont déjà terminées. Et combien d'églises resteraient encore à élever! A Saint-Louis, l'évêque a déjà acheté, moyennant trois mille écus, le terrain nécessaire à la construction d'une église indispensable pour les Allemands qui sont au nombre de quatre mille et obligés de se rassembler le matin dans la cathédrale, pour écouter en leur langue la parole de Dieu, en sorte que ceux d'entre eux qui demeurent hors de la ville ne peuvent pas s'y rendre à temps. Ce terrain a été acheté avec des deniers d'emprunt, pour lesquels l'évêque paie un intérêt considérable. Dans les villes principales des états de l'Illinois, du Missouri, d'Arkansas qui forment le diocèse de Saint-Louis, il y a un grand nombre de catholiques, et cependant il n'a point encore été possible à l'évêque d'y acheter un terrain pour construire une église: dans ses visites pastorales, il a été obligé d'y administrer la confirmation dans la salle d'une auberge tenue par un catholique. Les catholiques de beaucoup d'autres villes, dont l'importance croît chaque jour, se trouvent dans la même position, dépourvus d'église et de moyens de pratiquer leur sainte religion. Les besoins grandissent avec la population catholique elle-même. Comme il y a encore des terres de l'Etat qui se vendent à très bas prix, il arrive une foule de catholiques des autres parties des Etats-Unis, de l'Irlande, de l'Ecosse, de l'Angleterre, de la France, et surtout de l'Allemagne. Si ces émigrans trouvent moyen de pratiquer leur religion, ils la conservent et la transmettent à leurs enfans; mais s'ils n'ont point d'églises; s'ils ne sont pas visités et instruits par des prêtres, peu à peu ils oublient tout, et leurs enfans sont élevés dans les principes des sectes ennemies. Au contraire, lorsqu'ils ont une église, si petite et si pauvre qu'elle soit, lorsqu'un prêtre va de temps à autre, régulièrement, y dire l'office, non seulement les catholiques persévèrent dans la foi et l'enseignement à leurs enfans, mais bon nombre de protestans qui fréquentent l'église et les instructions embrassent notre sainte religion. Alors ces petites églises deviennent peu à peu des paroisses considérables. Il faudrait avoir le moyen d'acheter des terrains dans des petites villes qui se fondent en grand nombre, chaque année, dans ces pays tout-à-fait neufs; y construire dans le principe une petite église de bois, de la fournir d'ornemens, d'y envoyer des prêtres, etc. L'évêque de Saint-Louis n'a pas osé accepter les offres de plusieurs bons prêtres qui voulaient se consacrer à son diocèse, parce qu'il manque de fonds nécessaires pour des voyages très longs et très coûteux. Il est vrai qu'il a reçu chaque année des secours plus ou moins considérables de l'Association pour la propagation de la foi: mais il est vrai aussi que chaque année ces secours ont été employés à faire, dans le diocèse, ce que la miséricorde de Dieu a permis qu'il y fût fait, et, comme il y avait beaucoup à faire, chaque année, la dépense a surpassé la recette, chaque année la dette devient de plus en plus lourde. Le but principal de son voyage en Europe a été de trouver des missionnaires et des fonds. Désormais, sur le point de retourner en Amérique, il espère que la Providence bénira ses desirs et daignera lui procurer les uns et les autres. Son diocèse s'étend chaque année. Il croît en ce point, ainsi dire chaque année, puisque sans cesse de nouvelles paroisses s'y forment et demandent de nouveaux ouvriers; et que sans cesse arrivent de nouveaux catholiques pour lesquels il serait besoin d'échafier de nouvelles églises. Quo Dieu qui a commencé cette bonne œuvre, et qui la développe chaque jour sous l'influence de ses bénédictions, daigne la conduire jusqu'à sa perfection! *Qui caput ejus totum ipse perficit.*



UN PÉLERINAGE A ARGENTEUIL.—A la vue des rayons d'un beau soleil, si rares maintenant, qui n'éprouve le désir d'aller recueillir, hors de la ville, les dernières faveurs de cet astre? Mais quel but viendra donner de l'intérêt à votre excursion? Suivez-moi; nous allons faire un pèlerinage. Que ce mot ne vous effraie pas!.... Vous n'aurez ni une longue course à faire, ni de rudes montagnes à gravir. Prenez une voiture commode, et, après un trajet d'une demi-heure, vous vous trouverez sur les bords de la Seine, que dominent de vastes prairies, des coteaux qui ont encore été fertiles cette année. Bientôt vous atteindrez un temple modeste, disant son âge par le style grave et simple de son architecture; vous entrerez dans ce temple silencieux; agenouillé devant un autel, vous y contemplez une Vierge recevant le corps de son fils expiré!.... Un prêtre, revêtu de sa blanche tunique et portant sur ses traits l'expression d'une vie austère, ouvrira une grille, soulèvera une cloison, vous couvrira d'une sainte relique, priera pendant quelques instans pour vous et avec vous; et, lorsque vous quitterez ce lieu, vous serez touché, érévisé, vous sentirez du calme à votre esprit et de la paix à votre cœur; vous aurez visité l'église d'Argenteuil; vous aurez vu et touché l'auguste vénéral, la robe sainte que porta le Sauveur du monde!.... Votre pèlerinage sera terminé!

Maintenant vous désirez savoir sur quel titre se fonde la dévotion à cette relique; vous êtes étonné sans doute, à l'idée de cette précieuse dépouille, traversant dix-huit siècles pour arriver jusqu'à nous.

Comment est-elle venue de la Judée en notre pays chrétien? Pour obtenir ces éclaircissemens indispensables, consultez une brochure dans laquelle

l'auteur, après de consciencieuses recherches, faites de concert avec plusieurs ecclésiastiques aussi zélés qu'éclairés, donne l'histoire de la tunique du Sauveur, d'une manière claire, satisfaisante, capable de dissiper les doutes et d'asseoir la conviction.

Voici un fait, qui peut servir de réponse aux objections des incrédules et prouver la vertu surnaturelle attachée au vêtement divin. L'an dernier, une jeune fille au front pâle, au regard éteint, aux lèvres décolorées, se traînant péniblement vers cette chapelle, dernière espérance de bien des douleurs, témoin secret de ferventes prières. Elle s'agenouille devant les restes sacrés de la sainte Tunique, et sa faible voix murmure ces paroles de foi : *Si je puis seulement toucher le bord de sa robe, je serai guérie.* Cependant la mort avait déjà marqué la jeune enfant de son funeste sceau, et son corps débile semblait être attendu par la tombe. Mais que ne peut la foi ? que n'obtiennent pas la confiance et l'amour !.... Ainsi que la femme de l'Evangile, guérie par le seul attouchement du vêtement de l'Homme-Dieu, la malade baise avec ferveur la précieuse relique. Alors la puissance divine se manifeste, le miracle s'opère, la guérison s'accomplit et la jeune fille tombe, les yeux baignés des larmes de la reconnaissance, dans les bras de sa mère !....

Je me tais ! Je n'ai pu résister au désir d'apprendre à la douleur que là, tout près, un divin remède est offert. Allez donc, *vous tous qui avez de la peine et qui êtes chargés*, vous qui n'avez pu être allégés de vos fardeaux, soulagés de vos souffrances par le secours des hommes, allez à la chapelle d'Argenteuil, et, en retour de ferventes prières, vous obtiendrez peut-être cette douce réponse de la miséricorde divine. *Allez en paix, votre foi vous a guéris.*

GABRIELLE M. DE VILLIERS.

Prétendue suppression du 2d. commandement du décalogue par les catholiques.—A une assemblée récente de la société irlandaise de Londres, tenue à Bath, M. Tottinham renouvela contre les catholiques la vieille accusation d'avoir supprimé le 2d. commandement. Ce prétendu grief a déjà été réfuté par plusieurs auteurs d'une manière à en montrer la fausseté. Cependant le Dr. Lingard, dont on connaît la sagacité et le talent comme controversiste, dans une lettre adressée à Phil. H. Howard, Ecr. M. P. a cru devoir relever cette erreur et faire voir, encore une fois, combien cette accusation est peu fondée et combien il y a de mauvaise foi de la part des adversaires du catholicisme de ramener sans cesse sur le tapis des accusations anciennes et cent fois réfutées. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs de reproduire ici la lettre du savant Dr. Lingard, d'autant plus que plusieurs ont appris que cette objection a été faite à un missionnaire catholique, l'été dernier, par Lapellerie et compagnie.

« Cher Monsieur,—L'objection de Mr. Tottinham a été si souvent présentée et si bien réfutée qu'à peine mérite-t-elle notre attention. Comme l'Ecriture ne dit rien de la manière dont les 17 versets du 20e chapitre de l'Exode étaient divisés, pour former les dix sentences ou commandemens, chaque Eglise chrétienne a la liberté d'adopter telle division qui lui semble la plus probable. Autrefois St. Augustin et plusieurs autres résument les trois premières prohibitions relatives au culte du Seigneur, en un seul commandement : divisant les deux prohibitions de la concupiscence en deux commandemens, et firent ainsi le nombre de dix. D'un autre côté, Origène et St. Jérôme divisèrent les trois 1res. prohibitions en deux commandemens, énumérant les deux dernières en un seul ; et ainsi, quoique par des combinaisons différentes, firent le nombre de dix. Au tems de la réforme, la division approuvée par St. Augustin fut suivie généralement sur le continent, et Luther, la trouvant adoptée par les catholiques de l'Allemagne, la suivit aussi, comme il paraît par son catéchisme à l'usage des ministres, des maîtres d'école, des chefs de familles, des jeunes personnes et des enfans d'école ; dans lequel le 1er. commandement défend le culte des faux dieux, le 2d. la prolation du nom de Dieu en vain. (*Vide la bible allemande de Luther, App. p. 23, Lumbourg, 1610.*) En Angleterre, l'autre mode de division, approuvée par St. Jérôme, fut suivie, et les catholiques anglais l'adoptèrent aussi dans leur livre pour la communion et dans leur catéchisme, et tel a été leur usage jusqu'à ce jour. Mais si les catholiques anglais ont suivi ce mode autrefois, pourquoi ne le suivent-ils plus ? Parce que, pendant les siècles de persécution, leur clergé recevant leur éducation en pays étranger, rapportèrent dans leur patrie la forme à laquelle ils étaient accoutumés ; mais ni eux ni Luther n'ont jamais supposé que par cette nouvelle division ils encourageaient l'idolâtrie ; ceci était réservé à la polémique bigote des derniers tems. La 1re. assertion de M. Tottinham, savoir que ce qu'il appelle le 2d. commandement a toujours été omis par les églises catholiques romaines du continent, est absolument fautive ; sa seconde, qu'ils ne connaissent pas que c'est leur neuvième ou leur dixième commandement, parce qu'ils sont placés différemment dans l'Exode et le Deutéronome, est une vraie absurdité. Les catholiques du Continent suivent l'ordre du Deutéronome ; les protestans en Angleterre celui de l'Exode. Le premier ne vaut-il pas le second ? Les deux livres font partie des écrits inspirés. Quand il dit que les partisans du système catholique romain sont réduits à de telles subtilités que même dans leur catéchisme, tel que celui du Concile de Trente, ils sont forcés de placer le 9e. et le 10e. commandement séparément ; il paraît avoir oublié qu'il n'y a rien sous la forme de question dans le catéchisme du Concile de Trente. A la vérité ce catéchisme explique les deux commandemens dans le même chapitre ; mais il remarque que l'un et l'autre traite de la concupiscence, cependant ils devraient être considérés comme deux commandemens distincts ; parce qu'ils défendent

deux espèces de concupiscence, l'objet de l'un est l'acquisition des richesses, et l'objet de l'autre est une jouissance impudique.

J'ai l'honneur d'être, etc.

J. LINGARD.

BULLETIN.

Monsieur de Montréal est parti samedi, pour aller présider à la clôture de la Mission de St. Philippe et y donner la confirmation. Sa Grandeur est revenue hier soir.

Nous avons appris que la Mission de St. Philippe, décourageante dans les commencemens, a été suivie par la suite avec empressement, et a produit les fruits les plus consolans.

MM. les Délégués par la grande Assemblée de Montréal, pour présenter à Son Excellence l'adresse de félicitation, ont fait heureusement le voyage de Kingston. Ils ont été admis à présenter en corps leur adresse, et sir Charles a pu lire lui-même sa réponse d'une voix altérée par l'émotion de son cœur plus encore que par la faiblesse physique. Cette réponse respire les plus beaux sentimens de reconnaissance et d'affection. Nous la donnons plus bas.

Aux dernières dates la santé du Gouverneur ne s'était guère améliorée.

Nous empruntons aux journaux anglais les extraits suivans des nouvelles étrangères :

Le major Malcolm, du 31e. dragons, Secrétaire de légation en Chine a apporté à Londres le traité de paix conclu entre Sir H. Pottinger, plénipotentiaire de Sa Majesté et l'empereur de la Chine. Il porte la signature des trois commissaires chinois, et il est accompagné d'une lettre de l'empereur promettant ratification entière du traité et sa signature, aussitôt qu'il aura reçu la signature et la ratification de la reine d'Angleterre. Le premier paiement de l'indemnité fut apporté en même tems que les pièces diplomatiques par la frégate *la Blonde*.

Le parlement d'Angleterre est convoqué pour la dépêche des affaires pour le deux février.

Lord Hill, commandant en chef des forces britanniques, est mort le 10 décembre à l'âge de 71 ans.

La société protestante de la propagation de l'évangile à l'étranger a résolu d'établir une mission à Hong-Kong, et s'occupe à réaliser les fonds nécessaires.

Lord Wellington faillit mourir d'un accident des plus vulgaires : pendant son repas, un petit os s'arrêta dans le gosier, et il fallut des précautions et des efforts inouïs de la part des médecins pour le faire glisser dans l'estomac ; il en fut quitte pour une égratignure à la partie adhérente à l'os.

Les journaux de Montréal ont reproduit les discours prononcés à l'assemblée du 12. Ils sont remplis des plus nobles sentimens de patriotisme et de générosité, et font le plus grand honneur à leurs éloquens auteurs. Comme ils prendraient une place trop considérable dans la partie d'intérêt secondaire de notre feuille, et qu'ils sont du reste suffisamment connus et appréciés, nous nous abstenons de les reproduire.

A notre grand regret, nous voilà de nouveau forcés à parler du *Herald*. Nous avons espéré qu'en se voyant battu de tous côtés, ce Don Quichotte du fanatisme religieux et politique se dégouterait du métier. Le *Times* de Montréal lui-même, dont les doctrines politiques ne diffèrent pas de celles que nous aimons à applaudir, et qui porte un sage libéralisme et une louable tolérance dans l'appréciation qu'il fait de la religion catholique, avait répondu aux diatribes du *Herald* contre les Jésuites, et lui avait dit très explicitement qu'il exploitait son fanatisme religieux en faveur de ses doctrines ultra-torises, et réciproquement. Nous pensions donc qu'attaqué même par un journal anglais, il y serait attention. Mais demander de la réflexion à un fou qui veut aller s'escrimer contre des moulins-à-vent ! n'y pensons plus. Force nous est donc de raconter ses dernières aventures.

Dans son appétit glouton le *Herald* vient d'éprouver un accident dont les conséquences sont incalculables. Il paraît qu'en voulant avaler à la fois, catholiques, prêtres, églises, tours, couvens, un Jésuite lui est resté dans l'œsophage ; et depuis ce tems il se débat comme un possédé, et crie à tue-tête en se tenant la gorge : un jésuite, un jésuite, au secours ! le jésuite m'étouffe ! Pourquoi aussi vouloir manger du Jésuite ? Les uns disent qu'il en mourra, car l'extraction est impossible, et l'amputation à cette place n'est guère praticable. Les autres prétendent qu'il en guérira, car, disent-ils, il en a avalé bien d'autres. Attendons la fin. Après tout, ce serait vraiment dommage qu'un être aussi

exceptionnel que ce prétophobe ne nous divertit pas plus longtemps. Il vient de faire de précieuses découvertes : entre autres choses curieuses il a découvert que la religion catholique n'était que soufferte en Canada, et que nous eussions à y prendre garde. Il a découvert encore que la province était très justement, très légalement, très explicitement interdite aux Jésuites. Il a découvert de plus (le *Herald* eût découvert la poudre, si elle n'eût été inventée avant lui, c'est sûr) que les Jésuites avaient un institut secret, des *Monita Secreta*, dans lesquels on enseigne des moyens de parvenir à tout, et ces moyens il les a de nouveau inventés ; mais nous n'osons les répéter, car on ne peut répéter déceimment tout ce qu'invente le *Herald*. Vraiment ce *Herald* est impayable, et nous ne savons comment lui témoigner notre reconnaissance pour tous les services qu'il nous rend : il suffit en effet de lire ses articles pour prendre des catholiques et de leur religion l'idée la plus favorable. Nous lui offrirons de le faire empailler après sa mort, car nous tenons à ne pas perdre tout à fait un si étonnant phénomène.

Voici toutefois ce que cette sentinelle vigilante qui veille aux portes du pays, tandis que le peuple dort, nous annonce dans un de ces derniers numéros. « Depuis que nous avons écrit notre article au sujet des bibles brûlées à Chazy, les journaux français, et surtout les *Mélanges Religieux*, nous ont appris une chose qui doit remplir l'esprit des catholiques aussi bien que de tous les protestans d'alarmes, de chagrin et d'indignation. Peuple qui dormez, éveillez-vous, la sentinelle a jeté le cri d'alarme ; aux armes, la patrie est en danger, l'ennemi est aux portes, aux armes ! — Mais encore quel est cet ennemi, de quel malheur sommes-nous menacés ? — Attendez, le *Herald* va parler ; mais prenez votre cœur à deux mains, car il a d'horribles choses à vous dire, des calamités à vous annoncer en comparaison desquelles toutes les fléaux du passé ne sont rien ; la fin du monde même, promise d'abord en avril par ses confrères protestans, puis ajournée indéfiniment par une faveur inappréciable de ces généreux apôtres, est un événement qui pâlit en présence de ce que vous allez entendre : allons, du courage, voici cet épouvantable malheur : il y a . . . (n'ayez pas trop peur, peuple canadien) il y a . . . oui, il y a des . . . (mon Dieu, ayez pitié de nous !) IL Y A DES JÉSUITES EN CANADA !!! « Les Jésuites, ces hommes dont les annales sont écrites en caractères de sang, dont l'histoire ne présente, depuis leur institution, que des scènes de violence, d'arnica et de dissolution ; dont la passion dominante est la soif du pouvoir ; dont la doctrine et l'enseignement ne reconnaissent aucune loi divine ni humaine, lorsqu'elles s'opposent à leur but. « Eh bien, oui, cette société est rétablie à Montréal pour être, comme elle a toujours été, la malédiction la plus diabolique, qui a couvert la terre de carnage, qui l'a plongée dans la superstition, qui en a corrompu les mœurs et retardé les progrès (1). » Ouf !!! Bon *Herald*, ne nous abandonnez pas, bon *Herald*, sauvez-nous ; sans vous tout est perdu. Sentinelle qui veillez pendant que le peuple dort, prenez vos armes, et faites bonne garde désormais, car l'ennemi n'est plus à la frontière, comme nous le pensions, hélas ! il est dans la ville. Brave sentinelle, nous vous recommandons par dessus tout de prendre garde au rhume, car les nuits sont fraîches, et nous avons besoin d'entendre votre vigilant qui vive ; chère sentinelle, n'oubliez pas votre bonnet de nuit, veillez bien pour nous, . . . car nous allons dormir ; bon soir !

Le *Western catholic Register*, de Détroit, annonce qu'au commencement de l'année la société de tempérance de cette ville s'est augmentée de 58 membres, ce qui porte le nombre des associés à 1170. Ce succès fait autant d'honneur à la ville de Détroit qu'au zèle curé de l'église de la Trinité qui l'a préparé.

Nous lisons dans le même journal que le percement de l'isthme de Panama est en active opération. Le canal doit parcourir une distance de 49 milles, dont 12½ seulement seront en excavations. Il suit à peu près la même ligne que suivirent, avec tant de difficulté, le fameux Pizarro et ses compagnons ; mais la compagnie a su éviter les passages les plus difficiles à travers les montagnes. Ce canal pourra donner passage à des navires du poids de 1400 tonneaux. Ainsi, ajoute le *Western catholic Register*, dans peu d'années les deux continents d'Amérique pourront divorcer, tandis que nous assisterons aux noces des deux Océans.

Nous prenons occasion de ces deux citations pour signaler à nos lecteurs l'excellent journal d'où nous les tirons. Le *Catholic Register* est hebdoma-

(1) *Herald* du 21 janvier.

daire et paraît tous les samedis. Il contient, dans chaque numéro, un article de fonds religieux et éminemment catholique, des nouvelles politiques et religieuses, des réflexions en forme d'instruction sur l'évangile ou la fête du lendemain, et ordinairement quelques pièces de poésie et des variétés. Son éditeur Eugène T. Smith fait preuve d'un talent solide et brillant.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

—Oberrai, ville du Bas-Rhin (diocèse de Strasbourg), célèbre par ses anciens souvenirs de foi et de piété, vient de prouver que ses habitans actuels ne le cèdent point à leurs ancêtres en fait de véritable progrès. Après la démission de l'instituteur primaire en chef, le conseil municipal a assuré aux enfans de la ville le plus sûr moyen d'une éducation solide et éclairée. Les membres du conseil ont unanimement voté qu'ils confieraient leurs enfans aux frères de Marie. Oberrai est la première ville du Bas-Rhin qui ait le privilège de posséder quatre de ces frères, que tant d'autres villes, en France et à l'étranger, n'ont pu obtenir. Félicitons le vénérable curé qui a su intéresser en faveur de son troupeau le supérieur-général de l'institut ; félicitons aussi les magistrats éclairés qui n'ont épargné aucune peine, aucune dépense pour procurer à la ville un si précieux bienfait.

—Douze humbles trappistes ont traversé Montauban, allant à Royn-Reine pour prendre possession d'une nouvelle maison qu'ils viennent de fonder. La cérémonie d'installation a eu lieu le 21 novembre.

JERSEY.

—L'église protestante de Saint-Hélène, dans l'île de Jersey, a été convertie en une église désormais consacrée au culte catholique.

RUSSIE.

—Dans toute la Lithuanie, et notamment à Wilna, l'ordre des Bons Frères a été supprimé, et leurs biens ont été confisqués au profit du gouvernement. On en a agi de même à l'égard des filles de charité. Aussi une foule de malades, des vieillards, des enfans, des infirmes, entretenus par les soins de ces deux congrégations, sont-ils restés sans secours ; quelques-uns mêmes sont morts de misère. Les autorités de Wilna, mues par un sentiment d'humanité, ont fait distribuer 5,000 roubles pour les premiers besoins.

SUISSE.

—Rien ne glace l'imagination, ne refroidit l'âme comme le culte de nos frères qui sont séparés de nous.

« Chez eux, dit la *Gazette du Simplon*, aucune cérémonie ne retrace aux yeux et ne rend accessibles à l'esprit ces hautes leçons que, chaque jour, les catholiques sont appelés à recevoir dans leurs églises, où ils assistent à une interprétation claire et facile des principaux articles de l'Évangile. Aussi leurs efforts sont-ils visibles pour reprendre, le plus qu'ils peuvent, des pompes catholiques. En Angleterre, où une hiérarchie puis ante lie les membres du clergé anglican, on officie avec les costumes et la plupart des cérémonies, tels qu'ils existaient avant Henri VIII. En Allemagne, en Suisse, l'orgue seul a reparu dans les temples protestans. Les cathédrales de Berne et de Lausanne ont les leurs, et voilà que Zurich consent enfin à entendre leurs sublimes harmonies. Zurich avait pourtant été la première, à les proscrire, à la voix de Zwingli. D'un autre côté, l'autocrate russe, dans la fureur de son prosélytisme, ordonne de les détruire partout où il y en a. C'est un double hommage rendu à la puissance de la foi catholique jusque dans les moyens dont elle se sert pour relever la splendeur de ses fêtes ; puissance dont les uns redoutent et dont les autres recherchent l'effet. »

Océanie.

—Les nouvelles de l'Océanie occidentale, du 30 mai dernier, sont très-consolantes. Sur 2,300 habitans que renferme l'île de Wallis, 2,000 étaient déjà convertis ; on attendait Mgr. Pompallier pour leur conférer le baptême, auquel les missionnaires les avaient préparés par une longue et solide instruction. Cinq églises avaient été bâties sur la fin de 1840.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

RÉPONSE DE SON EXCELLENCE A L'ADRESSE DES CITOYENS DE MONTRÉAL. MESSIEURS,

Je reçois avec la plus grande satisfaction l'Adresse que vous me présentez en ce moment, au nom d'une grande partie des habitans de la cité de Montréal.

L'expression de sympathie et d'intérêt à mon égard que contient votre Adresse, m'est infiniment agréable, et j'espère que le tems mûrira et perpétuera ces sentimens que la malheureuse circonstance de ma maladie a fait naître.

Je suis heureux de voir que les efforts que j'ai faits pour agir, d'après les gracieuses intentions de ma souveraine pour ses sujets canadiens, selon une ligne uniforme de justice et d'impartialité, ont été payés par des preuves nombreuses de satisfaction et de confiance. Je ne me départirai pas de cette conduite : et si ma santé me permet de continuer à tenir les rênes du gouvernement, il ne me restera plus que la tâche agréable d'entretenir la bonne harmonie et la tranquillité qui régnaient heureusement en cette province, et de réunir les efforts de tous les sujets de sa Majesté en Canada, pour promouvoir l'avancement et la prospérité du pays, l'extension du commerce,

l'encouragement de l'agriculture et le développement de ses immenses ressources naturelles.

Hôtel du Gouvernement,
Kingston, 19 Janvier 1843 }

COMMISSION DE LA PAIX.—Nous sommes à la veille de voir émaner une nouvelle commission de la paix pour la Province; la dernière a été sentie de tant d'erreurs de toutes les sortes qu'elle a rendu nécessaire celle que nous aurons probablement sous peu de jours.

—Le *Messenger* dit que les Canadiens ont accepté l'Union et ses conséquences. Le *Messenger* ferait bien mieux de se taire que de dire pareilles bêtises. Les Canadiens n'acceptent pas une injustice qui fera rougir un jour ceux qui nous l'ont imposée, mais ils attendent du nouveau système des moyens de réparation de tout le mal que leur a fait l'Acte d'Union. Pourquoi chercher à fausser méchamment et hypocritement l'opinion là-dessus?

Idem.

AVIS AUX ÉTUDIANS EN MÉDECINE.—Il paraît qu'on fait revivre, en cette ville, l'ancienne coutume de dérober des corps dans nos cimetières, du moins plusieurs tentatives ont été faites dernièrement dans le cimetière catholique. Le vigilant gardien des restes de nos pères et de nos amis qui reposent en paix dans leurs tombes a mis en fuite les profanateurs de ce lieu de repos, en leur déchargeant quelques coups de fusil chargés à balle. Il n'est heureusement pas encore résulté d'accident, mais nous sommes autorisé à dire que toutes les personnes qui seront trouvées dans le cimetière après huit heures du soir en subiront les conséquences. Des mesures ont été prises pour mettre fin à ce brigandage.

Minerve.

SIÈGE DU GOUVERNEMENT.—Dans quelques assemblées de townships du H. Canada, on a voté des résolutions contre la translation du gouvernement dans le Bas-Canada, déclarant entre autres choses, que se serait manquer de foi au Haut-Canada, qui n'a consenti à l'union qu'à la condition d'avoir le siège du gouvernement chez lui. Le *Canadian Loyalist* prétend aussi que ce serait un manque de foi de la part du gouvernement britannique.

Lord Sydenham a bien pu faire la promesse que le siège du gouvernement serait fixé dans le Haut-Canada, car les promesses ne lui coûtaient guères pour arriver à ses fins, mais il n'y était pas autorisé et ne pouvait pas l'être. La fixation du siège du gouvernement est une prérogative de la couronne, qui ne doit pas s'en dessaisir, comme l'Assemblée législative l'a déclaré à la presque unanimité à sa dernière session. Le gouvernement est partout où se trouve le souverain ou la personne qui le représente. Qu'arriverait-il si, le siège du gouvernement étant fixé par une loi à Kingston ou ailleurs, la place venait à tomber au pouvoir de l'ennemi?—C'est que tout ce qui se ferait ailleurs serait illégal.

Aussi, malgré la promesse de Lord Sydenham, l'acte d'union réserve-t-il expressément au gouverneur le droit de fixer le lieu où devront se tenir la première et toute autre session de la législature, dans aucune partie de la province du Canada, et de le changer aussi souvent que la commodité ou l'intérêt public l'exigerait.

FRANCE.

—Le *Messenger*, en reproduisant immédiatement, et le même jour, l'article suivant, qui paraît dans la *Presse*, donne aux détails qu'il contient un caractère d'authenticité qui nous engage à le publier :

« On commence à recevoir en Europe des nouvelles d'une expédition mystérieuse dont le secret a été religieusement gardé jusqu'au moment où elle a été accomplie.

« Il y a un an environ, M. Dupetit-Thouars, un de nos officiers de marine les plus distingués, partit de Toulon pour une destination inconnue. M. l'amiral Baudin, préfet du 5^e. arrondissement maritime, ignorait lui-même la teneur des dépêches qu'il avait été chargé de transmettre à M. Dupetit-Thouars, et ce dernier ne devait les ouvrir qu'à une grande distance en mer. Ces dépêches, on l'a su depuis, lui enjoignaient de se rendre à Valparaiso, sur la côte occidentale d'Amérique, et de faire là les préparatifs d'une expédition dont tout le monde, sur la côte, devait également ignorer le but.

« Une nouvelle recueillie en mer par le baleinier *Ontario*, nous apprend aujourd'hui que le pavillon français flotte sur les îles Marquises, autrement appelées: Archipel de Mendana. Cette occupation des îles Marquises n'est autre chose, en effet, que l'accomplissement heureux du projet qui avait été confié à l'habileté de cet officier. Des troupes ont été débarquées sur le territoire, des fortifications y ont été élevées avec une rapidité merveilleuse: bref, aujourd'hui, les Marquises sont une possession française.

« Cette conquête, du reste, ne coûte aucune violence. Dès longtemps, les chefs indigènes avaient été amenés à traiter avec la France, et l'occupation s'est faite de leur plein consentement. La Polynésie fait partie de cette cinquième partie du globe vers laquelle tend à se développer désormais tout le mouvement commerciale et maritime des grands peuples d'Europe.

« Or, les Marquises occupent à peu près le centre de la Polynésie. En devenant françaises, elles sont destinées à être le foyer d'où la lumière rayonnera sur tous les archipels qui l'entourent. Elles sont le sein d'un monde nouveau. Tous ceux qui voudront entrer dans ce monde seront naturellement appelés vers elles, et ces fréquents rapports avec les intérêts, les industries et les arts de l'ancien monde ne peuvent que tourner au profit des populations aborigènes.

« Quant à la France, l'avantage qu'elle peut tirer de l'occupation est évi-

dent. Tous les navigateurs qui ont visité les îles Marquises se sont accordés à les signaler comme une des meilleures stations qu'on puisse trouver dans ces mers lointaines. L'espagnol Mendana, qui en découvrit la plus grande partie vers la fin du seizième siècle, les nomma *Marquesas de Mendana*, ne croyant pas pouvoir faire un plus grand honneur à don Garcia de Mendocce, vice-roi du Pérou. Le marin français Marchand, qui les visita en 1791, et qui compléta les découvertes de son devancier, nomma un de leurs groupes *Îles de la Révolution* en mémoire des grands événements qui venaient de s'accomplir en France au moment de son départ.

« Enfin, M. Dupetit-Thouars, qui a fait plusieurs voyages dans ces contrées, s'est attaché plus particulièrement qu'un autre à étudier l'importance d'une station française au milieu de cet archipel, nous croyons que c'est sur les rapports très-détaillés et très-complets soumis par lui, au gouvernement, que l'expédition a été résolue.»

Extraits du *Courrier des Etats-Unis.*

—Un succès peu bruyant, parce qu'il est de fraîche date, n'en sera pas moins durable à New-York; c'est celui obtenu par les deux prêtres français qui sont venus prendre en main le service de l'église catholique élevée par nos compatriotes. M. Lafond, curé et prédicateur en titre, a fait preuve, dès son début, d'un talent trop parfait, trop littéraire, si nous pouvons nous exprimer ainsi, pour que nous n'en fassions pas mention. Ce qui distingue cet orateur, ce n'est pas la beauté de l'organe qui, en lui, a peu de puissance, c'est la pureté de la diction, et surtout la grande propriété du mot. Et puis, il y a chez M. Lafond une onction pénétrante, une simplicité qui touche. La puissance est écrite sur son large front, mais cette puissance est pleine d'humilité et de modestie. Le christianisme de la forme s'éclipse totalement chez lui devant le mérite du fonds. C'est de la vraie poésie chrétienne, c'est-à-dire qui s'ignore presque elle-même.

Dimanche 8 janvier, M. Lafond avait choisi pour texte le néant des grandeurs et des plaisirs humains. C'est là un thème vieux comme toutes les vérités éternelles. Eh bien! le prédicateur l'a rajeuni avec un grand bonheur d'expressions et de pensées. Un fait épisodique, emprunté par lui aux annales modernes de la France, pour démontrer que les grandes félicités humaines ne valent pas pour nous le calme de la conscience et la paix du cœur, a produit une vive impression sur l'auditoire. « Un jour, a dit M. Lafond, l'homme qui a été, pendant quinze ans, le maître du monde et qui sera la gloire éternelle de la France, s'arrachant aux pénibles préoccupations de ses travaux, se promenait dans le parc d'une de ses demeures impériales, lorsque soudain la cloche d'un monastère sonna l'angelus à quelques pas delà. Au son pieux, le grand empereur s'arrêta; il écoute avec délices; une émotion puissante s'empare de lui, et se tournant vers son escorte: « C'est l'angelus! messieurs, dit-il, cela me rappelle mon collège. Dans ce temps-là, j'étais heureux! » Paroles pleines d'un douloureux enseignement. Le monarque puissant, le vainqueur de la terre se trouvait moins heureux que l'écolier de Brienne! Nous avons aimé, l'auditoire de M. Lafond a aimé ce noble langage tenu par le prêtre vis-à-vis de cette grande mémoire qui sera bien, comme il le dit, la gloire éternelle de la France. Il y a plaisir pour le cœur du citoyen et pour celui du chrétien à voir ainsi marier la religion de la patrie à celle de la divinité; ces deux piétés là sont sœurs et gagneront toujours à s'appuyer l'une sur l'autre. C'est en vue de ce double culte que l'église Saint-Vincent de Paul a été édiflée par les Français de New-York.

M. Auriac, le vicaire du curé, est son digne adjoint; si nous en jugeons par la seule occasion qui nous a encore été donnée de l'entendre. Ayant à expliquer chrétiennement l'origine et le but des souhaits du premier jour de l'année, il a rempli cette tâche oratoire d'une façon fort ingénieuse. Il a comparé le premier de l'an à une trêve entre deux batailles, et de laquelle on profite pour aller complimenter le courage ou la vertu passée et encourager la vertu à venir. Le début de M. Auriac promet à l'église de St-Vincent de Paul un orateur de plus. Aussi la foule s'y porte-t-elle avec empressement, et dans cette foule nous avons remarqué bon nombre de *ladies* et de *gentlemen* appartenant à l'élite de la société de New-York. Quelques-uns de ces gentlemen n'étaient pas catholiques et ne parlaient que peu le français; ils étaient venus là, attirés par la réputation naissante du prédicateur, comme à une école de beau langage.

Ils n'en sauraient trouver une meilleure, et en écoutant nos prédicateurs, peut-être rendront-ils quelque jour à l'église ce que l'église leur aura prêté. Comme Français, ou comme catholiques, nous ne pouvons qu'y gagner.

—Ce n'est pas seulement dans l'économie financière que l'Ohio semble vouloir donner le signal des révolutions; ses législateurs poussent plus loin l'amour de la réforme, et en voici un exemple qui, en bouffonnerie, surpasse encore tout ce que nous avons raconté ci-dessus. Un M. Jones a fait les propositions suivantes, en guise d'amendemens au code pénal:

1. Il ne sera accordé, dans l'étendue de l'état, ni bois, ni logement à aucun quaker, adamite ou autre hérétique.
2. Aucun prêtre ne pourra résider dans l'état, il sera banni, puis mis à mort s'il revient. Les prêtres peuvent être arrêtés par le premier venu, sans qu'il soit besoin de warrant.
3. Aucune femme ne devra embrasser son enfant (et à plus forte raison son mari) les dimanches et fêtes.
4. Quiconque portera des vêtemens bordés d'or, d'argent ou de dentelles, coûtant plus de deux schillings l'yard, sera mis en accusation par les grands jurés et condamné à 300 dollars d'amende.

5. Personne ne lira les prières ordinaires, n'observera Noël et les saints jours, ne fera des pâtés hachés, ne dansera, ne jouera aux cartes, et ne jouera d'aucun instrument de musique, excepté de la trompette, du tambour et de la trompe.

6. Les personnes mariées vivront ensemble, ou seront emprisonnées.

7. Tout mâle aura les cheveux coupés en rond sur le plan d'une calotte.

Et voilà ! Comment trouvez-vous ce nouveau code de religion, de tolérance, d'amour conjugal et paternel, de pâtisserie, de danse, de jeux, de musique et de modes ! tout cela mêlé et pétri ensemble ? Et l'on ne dit nullement que l'auteur de cette macédoine politico-religioso-économique, soit atteint de folie. L'Ohio va devenir décidément le plus amusant de tous les États de l'Union qui, en général, ne le sont guères, ceci soit dit sans la moindre injure ! Tant que sa législature restera ouverte, il est à parier que tous les théâtres resteront fermés.

—Voici de quelle manière les journaux de Bombay, du 1er novembre, présentent le tableau de la situation du pays au moment où l'Afghanistan vient d'être évacué :

« Quetta a été abandonné, et, à l'ouest de Caboul, nous n'avons plus un soldat dans l'Afghanistan. Le dernier détachement de l'armée du général England est parti le 1er ; il est arrivé le 9 octobre à Dadur. L'arrière-garde, attaquée au passage du Bolan, a perdu quelques hommes. Le premier détachement, sous les ordres du major Reid, est arrivé le 12 à Sukkur, et le deuxième, sous les ordres du colonel Marshall, étant attendu le 16 à Shikarport. Le capitaine Bygrave, le dernier prisonnier retenu encore par Ukhbar-Khan, est entré à Caboul. Le 26, les brigadiers Tolloch et Stacy ont, à la tête de 4, 000 hommes, fait une expédition vers le Kohistan. Le 29, ayant rencontré l'armée d'Amcen Oolta, à vingt milles de Caboul, venant de Cherekar, ils l'ont taillée en pièces. Les troupes devaient rentrer dans le camp le 5 octobre, et se rendre à Peshawur par les défilés, le 10 ou le 12. C'est vers la mi-novembre que devait être formé le camp de l'armée de réserve à Pinjar, près de Sirhind. Il règne encore quelques inquiétudes dans le Bundelkhand ; sans cela, les Indes sont tranquilles, et elles vont devenir prospères, puisque l'on renonce à ces dépenses énormes qu'entraînait la guerre de l'Afghanistan. On approuvait généralement la sagesse qui a dicté la politique annoncée dans la proclamation de lord Ellenborough.

« Les postes anglais établis à Ghuznee, Kelat, Ghilzie, Candahar, Killa Abdoolah et Quetta, coûtaient 600,000 liv. st. par an, et le commerce que l'on y faisait allait à peine à la moitié du chiffre des frais d'occupation.

« L'Angleterre, assurément, n'a pas l'intention d'appuyer les droits ni les prétentions d'aucun des princes de la famille régnante de Caboul ; Sufur-Jung et Limour feront ce qu'ils voudront ; permis à tous ces prétendants de s'entre-déchirer. Il paraît que les prisonniers anglais conduits à Bamean par 300 Afghans sous les ordres de Salih-Khan, avaient presque réussi à corrompre le chef de l'escorte. Ils lui avaient promis 10,000 liv. st. s'il voulait les rendre au général Nott. Les prisonniers qui ont été rendus à Caboul étaient au nombre de 115 personnes ; 34 officiers, 9 dames, 22 enfants, 56 européens, 2 commis et 4 femmes ; ils avaient été 231 jours en captivité. L'armée dans sa marche a trouvé de nombreux squelettes de soldats anglais. On en a enterré beaucoup. Il y avait des cadavres dont les traits étaient si peu décomposés qu'ils étaient parfaitement reconnaissables. D'après le petit nombre comparatif des corps trouvés, on serait tenté de croire que des milliers de soldats et de suivans de l'armée seraient parvenus à se sauver dans certaines directions. Les habitans de Caboul s'étaient enfuis à l'approche de l'armée du général Pollock qui a fait rassurer la population. Celui-ci n'a pas tardé à rentrer dans ses foyers.

Les troupes anglaises ont eu beaucoup de peine à creuser une fosse pour les ossemens et les débris de leurs malheureux camarades tués dans la retraite de Caboul. La terre était tellement dure, qu'il a fallu renoncer à faire une fosse ; on a seulement creusé autant que l'on a pu, et l'on a couvert d'énormes pierres à peu près 162 squelettes de soldats anglais. C'était un hideux spectacle que celui des rochers et des profonds ravins jonchés de cadavres. Pendant que les Anglais s'efforçaient de rendre les derniers devoirs à des amis et à des camarades, des cavaliers afghans n'ont pas cessé de les harceler. Le corps du capitaine Hamilton, en état de conservation parfaite, avec ses énormes moustaches rousses, était entouré des cadavres de cinq barbares qu'il avait tués en se défendant vigoureusement.

Les armées des généraux Nott et Pollock, s'élevant à 18,000 hommes, doivent quitter Caboul le 10 octobre. Elles seront de retour à Jellalabad le 22, à Peshawur le 8 novembre et à Ferozepore le 17 décembre ou au moins avant Noël. Il faut espérer qu'à cette époque une partie de nos troupes qui garnissent le Scinde seront prêtes à rejoindre l'armée principale, et alors, au commencement de l'année 1843, nous aurons 25,000 hommes stationnés sur la frontière de Sutley.

La délivrance des prisonniers anglais a été due à la trahison du shah Mahomed, chargé par Ukhbar-Khan de les garder. Ce chef a délivré les prisonniers moyennant 2,000 roupies et la promesse d'une pension de 1,000 roupies par mois. L'affaire a été négociée par les Huzaras, qui accompagnaient la brigade du général Sale. On a été heureux de suivre ces négociations, car Ukhbar-Khan avait envoyé des détachemens considérables pour intercepter leur passage. Les derniers ordres du chef afghan étaient de les envoyer tous au Koolum et de tuer ceux qui ne pourraient pas faire la marche. Lorsque les prisonniers anglais sont rentrés dans le camp, on avait peine à reconnaître leurs figures amaigries et surtout hâlées par le soleil ; on avait

peine à les distinguer des afghans de l'escorte. Les Huzaras ont promis de prendre Ukhbar-Khan mort ou vif.

LA BONNE AVENTURE.

Un officier autrichien, le baron Van W..., qui avait servi dans la guerre de 1788 contre les Turcs, et qui vivait encore il y a peu d'années, à Brody, sa ville natale, aimait beaucoup à ruer les aventures de sa carrière militaire ; une, entre autres, m'a surtout saisi. La voici telle qu'il me la raconta :

Au printemps de l'année 1788, nous dis-ait-il, je partis de Macloswer, en Transylvanie, pour conduire des recrues à mon régiment, alors campé dans le voisinage d'Orsova. Dans un village des environs demeurait une Bohémienne qui faisait le métier de vivandière. Mes nouveaux soldats, gens fort superstitieux, la priaient de leur tirer la bonne aventure. Je me mis à rire de leur simplicité, et en même temps je présentai ma main à la Bohémienne.

Le 20 du mois d'août, dit-elle d'un air très-significatif, et sans ajouter une syllabe de plus. Je voulais avoir quelque explication, mais elle ne fit que répéter les mêmes mots ; et comme je la quittais, elle me rappela et me dit encore avec la même expression, le 20 du mois d'août. On supputera facilement que cette date demeura gravée dans ma mémoire.

Nous nous rendîmes à l'armée et prîmes part à ses fatigues et à ses dangers. Tout le monde sait que, pendant cette guerre, les Turcs ne faisaient aucun quartier. Leurs chefs accordaient une prime d'un ducat pour chaque tête rapportée au camp, et janissaires et spahis ne négligeaient aucune occasion de gagner la récompense promise. Cette coutume barbare était surtout fatale à nos avant-postes. Il se passait rarement une nuit sans que les Turcs n'arrivassent en nombre supérieur pour chercher des têtes, et à la pointe du jour on s'apercevait qu'une partie du camp n'avait été gardée que par des corps décapités. Pour prévenir de pareils accidens, le prince de Cobourg résolut d'envoyer chaque nuit des piquets de cavalerie au delà des lignes des vedettes pour les protéger. Ces piquets se composaient de cent à deux cents hommes ; mais de leur côté les généraux turcs envoyaient des détachemens encore plus nombreux, ce qui leur assurait un plus grand nombre de victimes. Le service de ces piquets était par conséquent si dangereux, que ceux qu'on désignait pour en faire partie mettaient toujours ordre à leurs affaires avant leur départ.

Les choses en étaient-là au mois d'août. Plusieurs batailles n'avaient pas chargé la position de l'armée. Huit jours avant le 20, ma diétuse de bonne aventure, à laquelle j'achetais souvent des provisions, parut de nouveau dans le camp. Elle entra dans ma tente, et me pria, dans le cas où je mourrais au jour prédit, de lui léguer une bague ; dans l'hypothèse contraire, elle m'offrit un baril de tokey. Cette espèce de vin étant fort rare dans l'armée, la proposition n'était pas à refuser, et de plus je couvris le tokey de la vieille d'un enjeu de 50 ducats : l'auditeur du régiment enregistra, non sans rire, ce bizarre contrat.

Le 20 d'août arriva. Il n'y avait pas de probabilité qu'un engagement eût lieu. C'était, il est vrai, à notre régiment de fournir un piquet cette nuit-là ; mais deux de mes camarades devaient marcher avec moi. Le soir, au moment où les hussards se préparaient à partir, le chirurgien vint informer le commandant que l'officier qui devait commander le piquet venait de tomber dangereusement malade : le suivant reçut ordre de le remplacer. Il s'habilla en toute hâte et se mit à la tête de sa troupe ; mais son cheval, d'ordinaire fort doux et fort tranquille, commença tout à coup à tuer et à se cabrer de telle sorte que son cavalier, désarçonné, se cassa la jambe en tombant. Ce fut alors mon tour. Je partis ; mais je dois le dire, je n'étais pas sans inquiétude. Mon détachement se composait de 200 hussards. Notre poste était à environ de deux mille pas en avant de l'aile droite de l'armée, et nos derrières étaient en arriére par un marais boudé de joncs très-élevés. Nous n'avions pas de sentinelles avancées ; mais nul ne devait quitter la selle ; nos ordres portaient de rester le sabre à la main et de tenir nos carabines chargées jusqu'au jour. Tout demeura calme et paisible jusqu'à deux heures moins un quart. A ce moment les cris mille fois répétés d'Allah ! Allah ! nous annoncèrent l'arrivée des Turcs. Ces ennemis, au nombre de 500, fondirent sur nous avec impétuosité : le choc fut violent, le carnage horrible. En un instant notre détachement fut rompu, et la plupart de nos chevaux tués. Je reçus cinq coups de sabre, mon cheval tomba mortellement blessé, et ma jambe se trouvant engagée sous son corps, il me fut impossible de me relever.

Je vis alors à la lueur des coups de pistolet nos hommes se défendre avec le courage du désespoir ; mais les Turcs, qu'on avait enivrés, firent des notes un horrible massacre : en peu de minutes tous nos hussards furent mis hors de combat. Les vainqueurs s'emparèrent des chevaux ; puis, après avoir dévalisé les morts et les blessés, ils se mirent à couper les têtes qu'ils jetèrent dans des sacs apportés exprès. Ma situation était affreuse. Dava le régiment de Székler que je commandais, nous comprenions généralement la langue turque. J'entendais les ennemis s'encourager mutuellement à finir la besogne avant l'arrivée des nôtres et à ne pas perdre un seul ducat, ajoutant qu'ils devaient se trouver 200. Je conclus delà qu'ils étaient bien informés. Tandis qu'ils me passaient sur le corps, mon cheval reçut une nouvelle blessure qui lui fit faire un mouvement convulsif. Ma jambe se dégagea, je conçus à l'instant l'espoir de me jeter au milieu des joncs du marais. Le feu s'était ralenti, et à la faveur de l'obscurité, j'échappai comme par miracle à plus d'un Turc qui étendait les bras pour me saisir ; je dus enfin à ma bonne fortune et à mon agilité de gagner le marais.

Enfoncé dans la vase jusqu'au dessus des genoux, je m'avangai encore

ne hâtais de pas parmi les roseaux, et là je m'arrêtai épuisé de fatigue. J'entendis alors un Turc s'écrier :—Un infidèle s'est enfui ; courons à sa recherche.—Il est peut-être dans le marais, répondit l'autre. J'ignore s'ils continuèrent leur conversation, car, affaibli par la perte de mon sang je m'évanouis et demeurai pendant plusieurs heures dans cet état. Lorsque je revins à moi, il faisait grand jour.

Je cherchai à me tirer de la situation où je me trouvais, mais je ne pus y parvenir qu'au bout d'un heure. Ce ne fut pas sans une douloureuse émotion que je reconnus mon isolement, en jetant les yeux au delà des roseaux protecteurs. J'avançai de quelque pas, la vue dirigée par la scène du carnage : mais tout à coup (les paroles me manquent pour exprimer la terreur que j'éprouvai), je me sentis saisir par le bras. Je tournai la tête et vis un Arnaute, haut de six pieds, qui était revenu sur ses pas, dans l'intention de glaner encore quelque débris dans ce champ ensanglanté. Jamais espoir ne fut plus cruellement déçu que le mien. Je lui adressai la parole en langue turque.—Prenez ma montre, mon argent, mon uniforme, lui dis-je, mais épargnez ma vie.—Tout cela est à moi, répondit-il et la tête par dessus le marché.—À ces mots il détacha les courroies de mon casque, puis ma cravatte. J'étais sans armes et dans l'impuissance de me défendre : au plus léger mouvement, il m'eût plongé son poignard dans le sein. Je jetai mes bras autour de lui, implorant sa compassion ; et lui pendant ce temps, s'efforçait de découvrir mon cou.—Ayez pitié de moi, repris je, ma famille est riche, faites-moi prisonnier, et l'on vous paiera une forte rançon.—J'aurais trop longtemps à attendre, mon ami, répondit-il ; seulement, reste un moment en repos, afin que je puisse te couper la tête.—Et déjà il détachait l'épingle de diamant qui attachait ma chemise. Cependant je le tenais toujours à bras-le-corps ; il ne s'y opposait pas, se fiant sur sa force et sur ses armes ; peut-être aussi par un motif de compassion qui, toutefois, n'était pas assez fort pour contrebalancer l'espoir d'un ducat. Je sentis alors quelque chose de dur à sa ceinture ; c'était une masse d'armes en fer. Il répéta de nouveau :—Reste donc en repos !

Ces mots eussent été les derniers qui auraient frappé mon oreille, si l'horreur d'une pareille mort ne m'eût inspiré l'idée de saisir sa masse d'armes. Il ne s'aperçut pas de mon mouvement, et déjà il tenait ma tête d'une main et son ducatus de l'autre, lorsque, me dégageant vivement, je lui portai sur la tête un coup de la masse d'armes. L'Arnaute chancela, je redoublai d'efforts et il tomba, lâchant son sabre. Je m'en emparai, et le lui plongeai à plusieurs reprises dans le corps ; puis retrouvant assez de forces pour regagner nos avant-postes, dont j'étais éloigné de près d'une lieue, j'arrivai enfin au camp, mais dans un tel état, que nos gens m'évitaient comme un spectre. Le même jour je fus conduit à l'hôpital.

En six semaines, je guéris de mes blessures et rejoignis l'armée. A mon arrivée, la Bohémienne m'apporta son tokai, et je fus informé que, pendant mon absence, plusieurs événements s'étaient passés exactement comme elle l'avait prédit : tout cela ne laissait pas que d'être fort singulier.

A quelque temps de là deux déserteurs ennemis vinrent se rendre à nous : c'étaient des chrétiens de Serbie, employés dans les bagages de l'armée turque, et qui avaient déserté pour éviter un châtement qu'ils avaient encouru. Ils n'eurent pas plutôt vu la Bohémienne qu'ils la reconnurent, et déclarèrent qu'elle venait souvent au camp des Turcs pour leur rendre compte de nos mouvements. Cette nouvelle nous surprit d'autant plus, que cette femme nous avait rendu de fréquents services, et nous avait mis à même d'admirer l'adresse merveilleuse avec laquelle elle s'acquittait des plus périlleuses commissions. Toutefois, les déserteurs persistèrent dans leur déclaration, ajoutant que souvent ils avaient été présents lorsqu'elle faisait aux ennemis part de nos projets, et les encourageait à exécuter les attaques en temps opportun. Un chifre turc lui servait de passe-port. Cette preuve de conviction ayant été trouvée sur elle, elle fut condamnée à mort comme espion. Avant son exécution, je la questionnai sur sa prédiction à mon égard. Elle avoua qu'elle servait en effet d'espion aux deux partis, ce qui lui procurait double profit ; qu'elle avait souvent été informée des plans de l'un et de l'autre, et que ceux qui la consultaient secrètement sur leur sort futur, lui avaient eux-mêmes appris beaucoup de circonstances qu'elle prédisait alors à coup sûr. Pour ce qui me regardait en particulier, elle m'avait choisi pour faire un grand exemple capable de confirmer son habileté, en fixant le terme de mon existence si longtemps à l'avance.

Or donc, elle engagea l'ennemi à faire une attaque, dans la nuit du 20, sur le piquet de notre régiment. En se mêlant aux conversations des officiers, elle avait appris que deux d'entre eux devaient marcher avant moi : à l'un elle vendit du vin frelaté, ce qui le rendit fort malade ; quant à l'autre au moment de son départ, elle s'approcha de lui sous un prétexte, et trouva moyen d'introduire, à son insu, un morceau d'amadou enflammé dans les nœuds de son cheval.

Calcutta Gazette.

VARIÉTÉS.

UNE SCÈNE DE NÉPOTISME.—*Le cabinet du ministre des finances.*—M. D'ARGOUT, entr'ouvrant la porte du cabinet de M. Lacave-Laplagne, et glissant son nez dans l'ouverture : M. le ministre des finances est-il visible ?

LE MINISTRE : Entrez donc tout entier, mon cher ; je suis toujours visible pour l'honorable gouverneur de la banque.

M. D'A. Pardon, mon cher ami, je craignais de vous déranger....

LE M. Qui peut me procurer le plaisir de vous voir de si bonne heure ?

M. D'A. Voici ce que c'est, mon cher.... J'ai songé ce matin qu'il était temps que je fisse quelque chose de mon premier né....

LE M. De votre premier ? Permettez donc, combien en avez-vous ?

M. D'A. Mais j'en ai plusieurs, à la suite les uns des autres... Tant il y a, mon cher, que je donnerais volontiers quelque chose pour fournir mon premier né quelque part.... cependant j'aimerais mieux ne rien donner du tout... d'autant plus que mon fils est un jeune homme qui sera parfaitement à sa place, partout où on voudra bien lui en donner une.

LE M. Ah ! j'entends..... vous voulez caser monsieur votre fils aîné ?

M. D'A. Précisément ; et bien entendu je veux le caser d'une manière convenable....., car vous comprenez qu'avec le rang que j'occupe dans le monde.

LE M. Cela va sans dire.... Eh bien ! avez vous quelques vues ?

M. D'A. Pas la moindre.

LE M. Attendez donc... pourquoi ne consacrerions-nous pas notre jeune homme au métier des armes ? Dans l'ancienne monarchie, dont nous nous appliquons chaque jour à ressusciter les bonnes traditions, tous les fils de famille entraient en général dans l'armée.

M. D'A. A la bonne heure, si mon fils peut y entrer en général, je ne demande pas mieux.... Qu'est-ce que ça vaut une place de général ?

LE M. Peste ! comme vous y allez, mon cher ! avant d'être général il faut avoir été soldat....

Rose et Fabert ont ainsi commencé.

M. D'A. Alors, je vous remercie, cherchez moi une autre place.

LE M. j'ai votre affaire : poussons le jeune homme au conseil-d'état, faisons-le auditeur....., on ne gagne rien, il est vrai, mais c'est honorable.

M. D'A. Je n'en doute pas ; cependant, je préférerais un emploi qui serait moins honorable, si vous voulez, mais où l'on gagnerait quelque chose... ; par exemple dans les finances....

LE M. C'est une idée !

M. D'A. Une idée excellente..., d'autant plus que le cher enfant, si je ne me trompe, est né comme moi, profondément financier.

LE M. Vraiment ?

M. D'A. Oui, mon cher, il finance d'une manière prodigieuse..., j'en sais quelque chose à la fin de l'année. Car, avec lui, voyez-vous, c'est comme avec le budget, la dépense excède toujours la recette ; de là des crédits extraordinaires, supplémentaires, complémentaires..., que sais-je ? Bref, j'aimerais autant qu'il finançât à ses dépens, ou plutôt aux dépens de l'état.

LE M. Je comprends. Quel âge a-t-il ?

M. D'A. Tout juste vingt et un ans.

LE M. C'est-à-dire l'âge requis pour obtenir un brevet de surnuméraire ; en ce cas, voyons un peu, une petite recette lui conviendrait-elle ?

M. D'A. Mais il en préférerait une grande.

LE M. Permettez donc, mon ami, j'ai pour principe de commencer par le commencement... Moi, qui vous parle, avant d'être ministre des finances, j'ai commencé par être officier d'artillerie.... Que diable ! quand on veut arriver, il faut se résigner à suivre la filière... Tenez, j'ai sous la main une bonne petite recette vacante, qui haussera votre fils comme une paire de bas de soie, c'est la recette de Gien.

M. D'A. Gien !... qu'est-ce que c'est que ça.

LE M. Gien, petite ville du département du Loiret, Orléanais, sur la Loire, chef-lieu de sous-préfecture, tribunal de première instance, population 5,000 habitans ; produit blé, chanvre, vins, légumes, etc., sans compter une recette particulière qui produit elle-même quinze mille francs par an.

M. D'A. Pas davantage ?... c'est bien peu de chose que votre Gien ! et vous voulez que mon fils, un joli garçon, qui fait l'ornement de tous les salons de Paris, aille s'enterrer tout vivant dans ce trou-là ?

LE M. Mais, mon Dieu, rien ne l'y oblige : il aura son fondé de pouvoirs qui fera la besogne pour lui, et il mangera tranquillement les revenus de sa recette auprès de vous.

M. D'A. Je conviens que c'est assez commode... Et vous ne pouvez rien faire de mieux ?

LE M. Impossible pour le moment ; c'est à prendre ou à laisser.

M. D'A. Oh ! je prends, je prends.... Après tout, comme vous disiez tout à l'heure, il faut bien commencer par quelque chose... Mais une recette de 15,000 fr ! Mon pauvre garçon, le faire débiter par-là ! c'est un peu dur.... Enfin, je ne vous en veux pas.

LE M. Je l'espère....

M. D'A. Vous faites ce que vous pouvez..... c'est très-bien.... Mais il faudra me dédommager un peu plus tard, ou pour mieux dire, bientôt....

LE M. Comptez sur moi.

M. D'A. Adieu donc, je ne veux pas vous remercier aujourd'hui... J'aime mieux attendre une meilleure occasion. (*Il s'en va*)

LE M. seul : Bien obligé.... Ce diable d'homme, un parole d'honneur, a une ambition démesurée.... C'est-à-dire que son nez n'est rien en comparaison !

Mode.

—On a déjà parlé d'une caricature politique représentant sir Robert Peel et lord John Russell, habillés en médecins et se disputant sur les causes de mort de John Bull. En voici une autre qui fait en ce moment fureur à Londres, et dont l'idée est empruntée à la mythologie. On connaît la fable de

Pélias. Médée avait persuadé à ses trois filles de l'égorger et de faire bouillir ses membres dans une chaudière pour lui rendre une nouvelle vie avec la jeunesse. On vient de faire à Londres un dessin qui représente Pélias sous la figure de John Bull. Le malade est étendu sur son lit de douleurs; autour de lui sont les Péliades [en anglais *Peelinds*] sous les traits de sir Robert Peel, de lord Stanley et de sir James Graham. On lui ouvre les veines avec un lancette, sur laquelle sont inscrits ces mots: *Income tax*. John Bull est en défaillance et paraît succomber sous la perte de son sang.

—On écrit de Bruxelles: Un télégraphe galvanique, de l'invention de M. Lippon, ingénieur-mécanicien du Musée de l'Industrie, vient d'être établi par lui, de sa demeure, rue de la Paille, 12, à celle de M. Ledeganck, même rue, au coin de la rue de Ruysbroeck. Ce télégraphe a fonctionné pendant plusieurs heures hier au soir, et des phrases entières ont été parfaitement transmises par cette voie et avec une très grande rapidité. Son mécanisme est fixé dans une petite caisse d'un décimètre cube, 3 1-2 pouces, à peu près, qui forme un joli ornement de cheminée. Ce télégraphe permet à ces messieurs de s'entretenir sans sortir ni l'un ni l'autre de leur logis.

UNE CARGAISON DE PHILOSOPHES.—Une plaisante histoire nous est parvenue de Dudley, au sujet d'une récente excursion aquatique de Birmingham à Dudley, faite par une société de savans. La société, ayant à traverser l'écluse d'un canal où il fallait acquiescer certains droits, fut obligée de passer dans des barques, afin que les employés pussent plus facilement constater le poids, la charge etc. Après le passage, le préposé aux droits remplit son bulletin relatif à une des barques chargée de savans de la manière suivante: *Tirant d'eau: 13 pouces; poids 3 1/2 tonneaux; cargaison: philosophes.*

UNE ÉPÉE.—Un bûcheron des environs de Vicme (l-ère) a trouvé, dans la cavité d'un chêne mort depuis longtemps, et qu'il venait d'abattre, une épée de la plus grande valeur. La lame de cette arme peut avoir environ un mètre (1) de longueur sur cinq centimètres (2) de largeur; les traces des ciselures y sont encore visibles; mais elles ont été tellement altérées par l'oxidation, qu'il est impossible de reconnaître le sujet qui y émit est représenté. Sur le dos de la lame, on peut lire encore: Campani, Milano, 1599. La poignée et la monture de cette arme sont en or massif, et les ciselures dont elles sont ornées sont de la plus grande délicatesse.

—A Romans (Drôme). Planet et Lemaçon, individus d'assez bas étage, ayant de fréquens démêlés avec la police et avec leurs femmes, convinrent, à jour donné, de mettre un terme à leurs ennuis.—Planet dit à Lemaçon: "Je suis las de la vie. La police correctionnelle m'inquiète depuis longtemps. Jeudi prochain, je dois lui rendre compte de quelques coups de pied que j'ai distribués à ses agens; j'ai envie de l'esquiver...., de faire un coup de ma tête....—Je comprends, dit Lemaçon; moi aussi, j'ai mes tourmens: je plaide avec ma femme, j'ai tout brisé au ménage, je suis souvent battu, etc... Marchons?"

À l'instant, les deux interlocuteurs se procurent pistolets, poudre et plomb, se rendent au cimetière, et conviennent qu'à un signal donné chacun se brûlera la cervelle. Au moment convenu, deux détonations se font entendre. Lemaçon s'est écorché une joue; Planet s'est tiré sur la poitrine. Heureusement pour eux, la charge était faible, le plomb menu, les blessures seront peu graves.

La police, leur plus cruelle ennemie, est encore survenue, et a réintégré ces hypocodriatiques d'un nouveau genre dans leurs domiciles respectifs.

(1) 3 pieds.

(2) A peu près 2 pouces.

AVIS.

IGNACE RASSETTE, de l'Assomption noyé le 5 de Novembre dernier, vis-à-vis la Brasserie de Molson, courant Ste. Marie, n'ayant pas encore été retrouvé, on prie ceux qui le retrouveraient de vouloir bien en donner connaissance à sa famille où à M. Labelle Curé de l'Assomption. Voici son signalement, taille de six pieds, cheveux noirs, gilet et culottes d'étoffe du pays grise, chemise de coton barré et une ceinture rouge autour du corps; il avait une lettre dans la poche de sa veste adressée à M. B. Beaupré de l'Assomption.

Montréal, 20 Janvier, 1843.

Les éditeurs de journaux de cette ville et de Québec sont priés de donner une insertion *gratuite* à l'avis ci-dessus; ils rendront un grand service à sa famille indigente.

LIBRAIRIE DE E. R. FABRE,
RUE SAINT-VINCENT,

No. 6.

Le soussigné est très reconnaissant pour l'encouragement qu'il a reçu de ses nombreuses pratiques, et a bien l'honneur de leur annoncer qu'il se propose de partir pour FRANCE vers la fin de Janvier.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leurs commandes sont priées de le faire aussitôt que possible.

Il prie instamment les personnes qui lui sont endettées de venir régler leur compte sous le plus court délai.

Montréal, 29 Novembre 1842.

E. R. FABRE.

LEVRES NOUVEAUX.

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir une belle collection de LIVRES DE RELIGION, DRÔTES, MÉDECINE, LITTÉRATURE, &c. &c. &c.

AUSSTI.

IMAGES, CHAPELETS, MÉDAILLES, &c. &c. &c.

Il se charge à l'ordinaire de préparer des RÉGISTRES de Paroisse, de 12 400 feuillets.

E. R. FABRE.

Montréal, 18 Nov., 1842.

J. N. WALKER,
MACHINISTE ET MANUFACTURIER DE
PRESSES,
RUE NOTRE-DAME,

VIS-A-VIS L'ÉGLISE DES RÉCOLLETS.

INFORME respectueusement les MAITRES-IMPRIMEURS qu'il est prêt à exécuter des ordres pour des PRESSES, les mieux approuvées, faites à des prix aussi modérés que ceux de New-York, donnant à l'acquéreur l'avantage de les recevoir sans impôt.

Les personnes désirant encourager l'industrie des habitans dans le pays, et en même tems se procurer des articles parfaits, sont priées de passer à l'imprimerie de M. JOHN LOVELL, dans la rue St. Nicholas, pour y examiner une PRESSE, maintenant en usage, faite par M. J. N. WALKER.

Montréal, 15 Novembre 1842.

Nous les soussignés, Imprimeurs, certifions que nous avons examiné une PRESSE, maintenant en usage, faite par M. J. N. WALKER, de Montréal, que nous croyons être égale en perfection à aucune importée de New-York, aussi propre pour les divers ouvrages du métier qu'aucune des Presses généralement en usage à présent dans la Province.

- | | |
|-----------------|------------------|
| JAMES STARKE, | J. E. MILLER, |
| JOHN LOVELL, | PETER GRANT, |
| LOUIS PERRAULT, | DONALD McDONALD, |
| JOHN C. BECKET, | JOHN ARMAN, |
| JOS. PERRAULT, | H. C. LANTHIER, |
| JOHN GIBSON, | L. PERKINS, |
| THOS. EVANS, | A. T. HOLLAND, |
| F. CINQ-MARS, | JOHN WILLIAMS, |
| LEWIS MCCOY, | L. DUVERNAY. |

Liste des prix même que ceux de New-York.

- | | |
|------------------------|-----|
| Impérial No 5. | 300 |
| " No 4. | 275 |
| " No 2. | 260 |
| " No 1. | 250 |
| Super Royal. | 240 |
| Medium. | 230 |
| Foolscap. | 130 |

Presses à copier, Machine à imprimer, et tous les Outils d'Imprimeurs et de Relieurs, faits au plus court avis.

Les Éditeurs de papiers achetant des Presses, sont priés d'insérer l'avertissement ci-dessus une fois par semaine pendant trois mois et de charger le montant à J. N. WALKER.

Montréal, 15 novembre 1842.

M. R. TRUDEAU,
APOTHECAIRE.

VIENT de recevoir un petit assortiment d'ARGENTERIES pour ÉGLISES, telles que CALICES, CIBOIRES, BURETTES, FONTAINES-A-BAPTÊME, ENCENSOIRS, GARNITURE D'AUTEL, &c. &c. pour lesquels il sollicite l'attention de MESSIEURS DU CLERGÉ. Il a aussi en main un grand assortiment d'ÉTOFFES, GALONS & FRANGES d'or, d'ARGENT ET DE SOIE. Aussi TROIS LAMPES D'ÉGLISE.

Montréal, 10 novembre 1842.—3m.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

Les MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au bureau du journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROUX, libraires de cette ville.

- Prix des annonces:—Six lignes et au dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7 1/2 d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, PRÉ. DE L'ÉVÊCHÉ.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET,